RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00358
Numéro SIREN : 801 354 549
Nom ou dénomination : ABLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2017 sous le numéro de dépôt 816

Greffe du Tribunal de Commerce de Compiegne : dépôt N°816 en date du 07/03/2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 21 quai du Clos des Roses 60200 COMPIEGNE — Durée de l'exercice précédent * : 18

Numéro SIRET * : 80135454900017 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31/08/2016

DÉPOSÉ LE 8 MARS 2017 816
Tribunal de Commerce de Compiegne
N°
Pièces jointes

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	949	AG	407	542
	Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI		10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	105 070	AS	28 706	76 364
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 568	AU	11 671	31 897
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	159 587	BK	40 784	118 803
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	87 498	BM		87 498
	En cours de production de biens	BN	5 869	BO		5 869
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	14 939	BS		14 939
	Marchandises	BT	57 398	BU		57 398
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 347	BW		3 347
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	113 658	BY		113 658
	Autres créances (3)	BZ	49 069	CA		49 069
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	39 591	CG		39 591
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 709	CI		10 709
	TOTAL (III)	CJ	382 077	CK		382 077
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	541 665	IA	40 784	500 881

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : ? — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pour Copie certifiée conforme

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(158 614)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 880
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 265
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 882
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	165 384
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	343
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	161 790
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 847
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	22 852
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 518
	TOTAL (IV)	EC	496 615
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	500 881
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	429 102
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	152 695	FB	89 026	FC	241 721
	Production vendue biens *	FD	34 655	FE	45 502	FF	80 157
	Production vendue services *	FG	143 817	FH	279 131	FI	422 948
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	331 167	FK	413 659	FL	744 826
	Production stockée *					FM	3 398
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 657
	Autres produits (1) (11)					FQ	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	750 895
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	92 083
	Variation de stock (marchandises)*					FT	17 385
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	71 515
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 655
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	168 584
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 157
	~~Salaires et traitements~~ *					FY	223 868
	Charges sociales (10)					FZ	74 808
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	25 905
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	42
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	683 001
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	67 894
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	100
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	19
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	119
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 951
	Différences négatives de change					GS	183
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	5 134
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(5 014)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	62 880

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

(Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts))

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	751 014
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	688 135
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	62 880
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	4 745
	Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 657
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 **IMMOBILISATIONS** DGFiP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☐*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	10 949	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	97 426	KT		KU	7 645
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	21 431	KW		KX	6 262
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	14 060	LC		LD	1 815
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	132 917	LO		LP	15 721
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	143 866	ØH		ØJ	15 721

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	10 949	IX	10 949
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	105 070	ML	105 070
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	27 693	MO	27 693
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	15 875	MU	15 875
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	148 638	NI	148 638
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	159 587	ØM	159 587

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD *bis* 2016

Exercice N clos le 31082016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE

Néant |X| *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	91	PF	316	PG		PH	407
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 284	QA	18 422	QB		QC	28 706
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 597	QE	3 792	QF		QG	5 389
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 908	QM	3 374	QN		QO	6 282
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	14 788	QV	25 589	QW		QX	40 377
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	14 879	ØP	25 905	ØQ		ØR	40 784

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général mat ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW + NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		CL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		CP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		CT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	113 658		113 658		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	283		283		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 646		13 646		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 750		5 750		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	29 355		29 355		
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	34		34		
	Charges constatées d'avance		VS	10 709		10 709		
	TOTAUX		VT	173 436	VU	173 436	VV	
RENVOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	90 882	23 711	67 171	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	161 790	161 790		
Personnel et comptes rattachés		8C	13 191	13 191		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 212	29 212		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	246	246		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 198	2 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	165 384	165 384		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	22 852	22 852		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	10 518	10 518		
TOTAUX		VY	496 273	VZ 429 102	67 171	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	23 340	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

AEQUITAS AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DOUAI

GREFFE

ABLIANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €

R.C.S. COMPIEGNE 801 354 549

Siège Social :
21 quai du Clos des Roses
60200 COMPIEGNE

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2016

AEQUITAS
AUDIT

Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHELDEN

Sylvain CRETON
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Monsieur le Représentant de l'Associée Unique
de la Société par Actions Simplifiée
ABLIANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2016

Monsieur le Représentant de l'Associée Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée ABLIANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Autres éléments significatifs de l'annexe concernant la subvention d'investissement de 45 000 euros.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Madeleine, le 10 février 2017

Pour AEQUITAS AUDIT

Marc DUBOIS

AEQUITAS

Marc DUBOIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de DOUAI

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2016			31/08/2015
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	949	407	542	858
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	105 070	28 706	76 364	87 142
Autres immobilisations corporelles	43 568	11 671	31 897	30 987
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	*159 587*	*40 784*	*118 803*	*128 987*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements	87 498		87 498	90 153
En cours de production de biens	5 869		5 869	4 603
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	14 939		14 939	12 807
Marchandises	57 398		57 398	74 782
▪ **Avances & acomptes versés / commande**	3 347		3 347	
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	113 658		113 658	98 760
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	34		34	
Personnel				
Organismes sociaux	283		283	
Etat, impôts sur les bénéfices	13 646		13 646	9 882
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 750		5 750	7 060
Autres	29 355		29 355	45 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 591		39 591	4 265
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	10 709		10 709	6 048
Total de l'actif circulant	*382 077*		*382 077*	*353 360*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***541 665***	***40 784***	***500 881***	***482 347***

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au 31/08/2016	Bilan arrêté au 31/08/2015
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-158 614	
Résultat de l'exercice	***62 880***	***-158 614***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*4 265*	*-58 614*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	90 882	114 222
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	165 384	161 950
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**	343	
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 790	202 320
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	13 191	13 444
Organismes sociaux	29 212	27 942
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	246	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 198	1 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 852	2 566
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance	10 518	17 517
Total de dettes	*496 615*	*540 961*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***500 881***	***482 347***

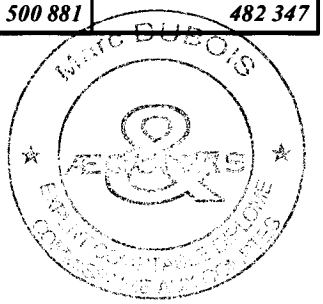

Compte de résultat

	31/08/2016			31/08/2015	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises	241 721		241 721	27 102	214 619
Production vendue biens	80 157		80 157	136 825	-56 668
Production vendue services	422 948		422 948	517 609	-94 661
Chiffres d'affaires Nets	**744 826**		**744 826**	**681 536**	**63 290**
Production stockée			3 398	13 194	-9 796
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue				24 000	-24 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			2 657	7 709	-5 053
Autres Produits			14	14	-1
Total des produits d'exploitation			**750 895**	**726 454**	**24 441**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			92 083	94 959	-2 876
Variation de stock (marchandises)			17 385	-73 672	91 057
Achats de matières premières et autres approvisionnements			71 515	87 291	-15 776
Variation de stock matières premières et autres approv.			2 655	-60 479	63 133
Autres achats et charges externes			168 584	327 182	-158 598
Impôts, taxes et versements assimilés			6 157	5 577	580
Salaires et traitements			223 868	384 749	-160 881
Charges sociales			74 808	141 768	-66 960
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 905	15 397	10 508
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			42	68	-26
Total des charges d'exploitation			**683 001**	**922 840**	**-239 840**
RESULTAT EXPLOITATION			**67 894**	**-196 387**	**264 281**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			100		100
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change			19		19
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**119**		**119**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			4 951	6 207	-1 256
Différences négatives de change			183	99	84
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**5 134**	**6 306**	**-1 172**
RESULTAT FINANCIER			**-5 014**	**-6 306**	**1 292**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**62 880**	**-202 693**	**265 572**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital				45 000	-45 000
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels				**45 000**	**-45 000**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				922	-922
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles				**922**	**-922**
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**44 078**	**-44 078**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des Produits			**751 014**	**771 454**	**-20 440**
Total des charges			**688 135**	**930 068**	**-241 934**
RESULTAT NET			**62 880**	**-158 614**	**221 494**
Dont Crédit-bail mobilier			4 745		4 745
Dont Crédit-bail immobilier					

ANNEXES

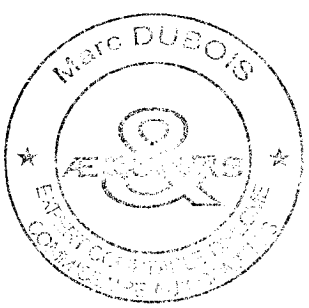

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABLIANCE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 500 881 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 880 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, présentation du cice

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 646 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.
Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement

Autres éléments significatifs

MONTANT DES ENGAGEMENTS RETRAITE 30 436 EUROS

Une subvention de 45 000 euros avait été inscrite en totalité au compte de résultat, dès la notification de son octroi, au titre de l'exercice 2014-2015. La société aura bien recours à celle-ci en totalité au cours de l'exercice suivant.

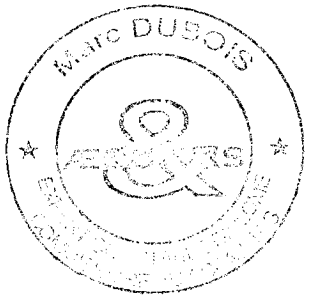

(suite)

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 10 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	10 000		10 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*10 000*		*10 000*	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 159 587 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 949			10 949
Immobilisations corporelles	132 917	15 721		148 638
Immobilisations financières				
TOTAL	*143 866*	*15 721*		*159 587*

Amortissements et provisions d'actif = 40 784 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	91	316		407
Immobilisations corporelles	14 788	25 589		40 377
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*14 879*	*25 905*		*40 784*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	949	407	542	3 ans
Fond commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Matériel industriel	105 070	28 706	76 364	de 4 à 8 ans
Instal.gales, agenct	27 693	5 389	22 304	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	3 109	998	2 111	de 3 à 4 ans
Mobilier	12 765	5 284	7 482	5 ans
TOTAL	*159 587*	*40 784*	*118 803*	

Etat des créances = 173 436 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	173 436	173 436	
TOTAL	*173 436*	*173 436*	

Produits à recevoir par postes du bilan = 32 451 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 813
Autres créances	29 639
Disponibilités	
TOTAL	*32 451*

Charges constatées d'avance = 10 709 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1000*	*100,00*	*100 000*

Etat des dettes = 496 273 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	90 882	90 882		
Dettes financières diverses	165 384	165 384		
Fournisseurs	161 790	161 790		
Dettes fiscales & sociales	44 847	44 847		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 852	22 852		
Produits constatés d'avance	10 518	10 518		
TOTAL	*496 273*	*496 273*		

Charges à payer par postes du bilan = 47 019 E

Charges à payer	Montant
~~Emp. & dettes établ. de crédit~~	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 240
~~Dettes fiscales & sociales~~	22 493
Autres dettes	20 286
TOTAL	*47 019*

Produits constatés d'avance = 10 518 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 744 826 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	241 721	32,45 %
Ventes de produits finis	80 157	10,76 %
Prestations de services	386 041	51,83 %
Produits des activités annexes	36 907	4,96 %
TOTAL	***744 826***	***100.00 %***



(suite)

Autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

CAUTION SOLIDAIRE SUR LA TOTALITE DU PRET DE L'AGENCE LA CLAIRE VALLEE REPRESENTEE PAR MONSIEUR JEAN-FRANCOIS CHARPENTIER

(suite)

Informations relatives au crédit-bail

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			4 745	4 745
Sous-total			*4 745*	*4 745*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			4 745	4 745
Entre 1 et 5 ans			14 235	14 235
A plus de 5 ans				
Sous-total			*18 980*	*18 980*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			195	195
A plus de 5 ans				
Sous-total			*195*	*195*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*23 920*	*23 920*

Marc DUBOIS

(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 32 451 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000)	2 813
TOTAL	***2 813***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Charges sociales - produits à recev(43870000)	283
Etat - produits à recevoir(44870000)	29 355
TOTAL	***29 639***

Charges constatées d'avance = 10 709 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	10 709
TOTAL	***10 709***

Charges à payer = 47 019 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues(40810000)	4 240
TOTAL	***4 240***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	13 183
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	5 273
Charges sociales - charges à payer(43860000)	1 839
Etat - autres charges à payer(44860000)	2 198
TOTAL	***22 493***

Autres dettes	Montant
Clients - rrr à accorder(41980000)	20 286
TOTAL	***20 286***

Produits constatés d'avance = 10 518 E

Produits constatés d'avance	Montant
Facturation d'avance ht france(48700100)	4 818
Facturation d'avance cee(48700300)	5 700
TOTAL	***10 518***



ABLIANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 quai du Clos des Roses
60200 COMPIEGNE

801 354 549 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2016 s'élevant à 62 879,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice ***62 879,69 euros***

En totalité au compte « ***Report à nouveau débiteur*** » lequel est ainsi ramené à 95 734 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 265 euros pour un capital social de 100 000 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente